

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU MARDI 6 NOVEMBRE 2018



CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames, Messieurs, les Conseillers municipaux de la ville de Le Port,

J'ai l'honneur de vous inviter au prochain Conseil municipal qui se réunira le :

MARDI 6 NOVEMBRE 2018 A 16H30 A L'HOTEL DE VILLE

Le 29 octobre 2018

LE MAIRE

Olivier HOARAU

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal du Conseil municipal – Séance du 2 octobre 2018 P. 01
2. Note d'information – Ouverture d'une Maison d'Assistante Maternelle (MAM) P. 28
3. Partenariat AFM Téléthon 2018 P. 45
4. Convention pour la constitution d'un Groupement d'Intérêt Public Ecocité La Réunion P. 46
5. ZAC « Triangle de l'Oasis » - Approbation du Compte Rendu Annuel à la Collectivité (CRAC) 2017 P. 61
6. Avis de la commune sur l'enquête publique relative à l'autorisation d'exploiter par Val'di Run une plate forme de tri, transit et regroupement de déchets industriels dangereux sur la commune de Le Port P. 115
7. Modification du règlement intérieur des marchés forains P. 118
8. Modalités de mise à disposition des équipements sportifs P. 126
9. Utilisation des installations sportives municipales - Modification du règlement intérieur P. 137
10. Subventions 2019 en direction des associations et des établissements publics – Avances P. 155

Questions diverses

L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT, le mardi six novembre, le Conseil municipal de Le Port s'est réuni à la Mairie, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : M. Sergio Erapa 9^{ème} adjoint.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, M. Fayzal Ahmed Vali 1^{er} adjoint, M. Bernard Robert 2^{ème} adjoint, Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe, Mme Annie Mourgaye 4^{ème} adjointe, Mme Cala M'Rhéhoury 5^{ème} adjointe, Mme Annick Le Toullec 6^{ème} adjointe, M. Jean-Claude Maillot 7^{ème} adjoint, M. Armand Mouniata 8^{ème} adjoint, M. Sergio Erapa 9^{ème} adjoint, M. Wilfrid Cerveaux 10^{ème} adjoint, M. Ludovic Latra, Mme Sonia Bitaut, M. Jean-Bernard Gaillac, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, Mme Brigitte Laurestant, M. Jean-Hubert M'Simbona, Mme Karine Infante, Mme Bibi Fatima Anli, M. Romuald Tanguy, Mme Sabine Le Toullec, M. Daniel Vassinot, M. Henry Hippolyte, Mme Firose Gador, M. Patrick Jardinot.

Absents représentés : M. Faustin Galaor (par Mme Danila Bègue), M. Jean Paul Babef (par M. Ludovic Latra), Mme Karine Mounien (par Mme Bibi Fatima Anli), Mme Dorisca Tiburce (par M. Jean-Hubert M'Simbona), M. Brandon Incana (par M. Romuald Tanguy), Mme Anne-Laure Boyer (par Mme Annick Le Toullec), Mme Mikaëla Latra (par M. Wilfrid Cerveaux).

Arrivé (s) en cours de séance : Mme Sabine Le Toullec à 17h02, M. Patrick Jardinot à 17h02, M. Henry Hippolyte à 17h03, M. Daniel Vassinot à 17h03, Mme Karine Infante à 17h03, Mme Catherine Gossard à 17h05.

Départ (s) en cours de séance : Néant.

Absent (s): Mme Dalila Mahé, M. Hary Auber, Mme Mémouna Patel, M. Patrice Payet, Mme Valérie Auber.

Ouverture de la séance à 16h50

<p>1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU MARDI 2 OCTOBRE 2018</p>

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré et à l'unanimité,

Article 1 : approuve le procès-verbal du Conseil municipal du mardi 2 octobre 2018 ;

Article 2 : autorise le Maire ou tout adjoint habilité à signer tous les documents y afférents.

Mme Sabine Le Toullec, M. Patrick Jardinot, M. Henry Hippolyte, M. Daniel Vassinot, Mme Karine Infante, Mme Catherine Gossard arrivent en séance.

2. NOTE D'INFORMATION
OUVERTURE D'UNE MAISON D'ASSISTANTE MATERNELLE (MAM)

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir débattu,

Article unique : prend acte de la note d'information relative à l'ouverture d'une Maison d'Assistance Maternelle (MAM).

3. PARTENARIAT AFM TELETHON 2018

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré et à la majorité (1 abstention : M. Patrick Jardinot),

Article 1 : valide le contrat d'engagement animation officielle TELETHON 2018,

Article 2 : autorise le Maire ou tout adjoint habilité à signer les actes correspondants.

- ❖ *Le rapport n°3 « Convention pour la constitution d'un Groupement d'Intérêt Public Ecocité La Réunion » est retiré de l'ordre du jour suite au courrier du préfet daté du 29 octobre, qui propose une nouvelle répartition des droits statutaires. Cette affaire sera présentée au Conseil municipal du 11 décembre 2018.*

M. le Maire présente Mme Anne Zimmermann, responsable du Service Aménagement Opérationnel (Direction de l'Aménagement du Territoire) depuis le 22 octobre.

4. ZAC « TRIANGLE DE L'OASIS »
CONCESSION D'AMENAGEMENT AVEC LA SEDRE
APPROBATION DU COMPTE RENDU ANNUEL A LA COLLECTIVITE 2017

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré et à la majorité (1 opposition : M. Patrick Jardinot et 3 abstentions : Mme Firose Gador, Mme Sabine Le Toullec, Mme Karine Infante),

Article 1 : approuve le CRAC 2017 de la Concession d'Aménagement de la ZAC « Triangle de l'Oasis » notamment les points suivants :

- Les charges et les produits de l'année 2017,
- Les objectifs opérationnels et le budget prévisionnel pour 2018,
- Le bilan financier global et la participation communale actualisés,

Article 2 : approuve l'avenant n°6 au traité de concession qui actualise le bilan des recettes et dépenses de la ZAC,

Article 3 : approuve l'avenant n°4 à la convention d'avance de trésorerie qui actualise les modalités de versement de cette avance,

Article 4 : autorise Le Maire ou tout adjoint habilité à signer les documents y afférents.

<p style="text-align: center;">5. AVIS DE LA COMMUNE SUR L'ENQUETE PUBLIQUE RELATIVE A L'AUTORISATION D'EXPLOITER PAR VAL'DI RUN UNE PLATE FORME DE TRI, TRANSIT ET REGROUPEMENT DE DECHETS INDUSTRIELS DANGEREUX SUR LA COMMUNE DE LE PORT</p>
--

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré et à la majorité (2 abstentions : Mme Karine Infante, M. Patrick Jardinot),

Article 1 : donne un avis défavorable au projet d'autorisation d'exploiter une plate forme de tri, transit et regroupement de déchets industriels dangereux sur le territoire de la commune de Le Port présenté par Val'Di Run ;

Article 2 : autorise le Maire ou tout adjoint habilité à signer les actes correspondants.

<p style="text-align: center;">6. MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DES MARCHES FORAINS</p>
--

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré et à la majorité (3 abstentions : Mme Firose Gador, Mme Karine Infante, M. Patrick Jardinot),

Article 1 : approuve la modification du règlement en vigueur, qui sera valable pour les trois marchés de la ville de Le Port, à savoir ceux de la place des cheminots, de l'Oasis et de la Rivière des Galets ;

Article 2 : autorise le Maire ou l'adjoint habilité à signer le nouveau règlement et tout document y afférent.

7. MODALITES DE MISE A DISPOSITION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré et à la majorité (2 abstentions : Mme Karine Infante, M. Patrick Jardinot et 1 opposition : Mme Firose Gador),

Article 1 : approuve la mise en place d'une grille tarifaire portant sur les conditions de mise à disposition des équipements sportifs ;

Article 2 : autorise le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer tout document correspondant.

8. UTILISATION DES INSTALLATIONS SPORTIVES MUNICIPALES MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré et à la majorité (2 oppositions : Mme Firose Gador, M. Patrick Jardinot et 1 abstention : Mme Karine Infante),

Article 1 : approuve les modifications du règlement intérieur des installations sportives municipales ;

Article 2 : autorise le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer tout document correspondant.

9. SUBVENTION 2019 EN DIRECTION DES ASSOCIATIONS ET DES ETABLISSEMENTS PUBLICS AVANCES

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré et à la majorité (2 abstentions : Mme Karine Infante, M. Patrick Jardinot),

Article 1 : approuve pour l'exercice 2019, l'attribution d'une avance de subvention aux associations et aux établissements publics d'enseignement qui ont perçu plus de 10 000 € en 2018 tel qu'indiqué dans le tableau joint ci-dessous :

ASSOCIATIONS	ATTRIBUTION 2018	Avances 2019
OFFICE MUNICIPAL DU SPORT (OMS)	845 000 €	281 667 €
AGEMA KABARDOCK	660 000 €	220 000 €
VILLAGE TITAN CENTRE CULTUREL	556 500 €	185 500 €
ASSOCIATION GESTION POUR INSERTION ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE SOCIAL URBAIN (AGIDESU)	520 000 €	173 333 €
FARFAR	370 000 €	123 333 €
ASSOCIATION SPORTIVE LA JEANNE D'ARC	365 000 €	121 667 €
BASE NAUTIQUE DES MASCAREIGNES (BNM)	270 000 €	90 000 €
ASSOCIATION PASS'PORT	100 000 €	33 333 €
ASSOCIATION PORTOISE POUR L'ENFANCE ET LA FAMILLE (APEF)	98 000 €	32 667 €
ASSOCIATION POUR LA JEUNESSE EN PLEIN AIR (APJPA)	90 000 €	30 000 €
COMITE D'ŒUVRES SOCIALES (COS)	90 000 €	30 000 €
INSTITUT DE L'IMAGE DE L'OCEAN INDIEN (ILOI)	80 000 €	26 667 €
COCCINELLES	68 000 €	22 667 €
KONPANI IBAO	63 000 €	21 000 €
MISSION INTERCOMMUNALE DE L'OUEST (M I O)	60 000 €	20 000 €
LES PETITS PANDAS	45 280 €	15 093 €
UNION SPORTIVE PORTOISE DE GYMNASTIQUE ET SPORTS ACROBATIQUES (USPGSA)	40 000 €	13 333 €
ASSOCIATION PREVENTION PAR DES PRATIQUES EDUCATIVES INFORMELLES (APEI)	38 666 €	12 889 €
ORGANISATION PORTOISE D'INFORMATION D'AIDE AUX PERSONNES AGEES (OPIAPA)	30 000 €	10 000 €
COMITE DES CHOMEURS ET DES MAL LOGES DE LA COMMUNE DU PORT (CCMLP)	30 000 €	10 000 €
FOOTBALL CLUB RIVIERE DES GALETS	20 000 €	6 667 €
CLUB F42	20 000 €	6 667 €
AGAME INSERTION PAR L'INFORMATIQUE	19 000 €	6 333 €
LOFIS LA LANG KREOL LA RENYON	18 000 €	6 000 €
CLUB SPORTIF PORTOIS DE BASKET BALL (CSPBB)	16 250 €	5 417 €
COMITE DEPARTEMENTAL DE L'UNION SPORTIVE DE L'ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRES (USEP)	12 000 €	4 000 €
SONORISATION ECHANGE CULTUREL ANIMATION MUSICALE (SECAM PRODUCTION)	12 000 €	4 000 €
TOTAUX	4 536 696 €	1 512 233 €
ETABLISSEMENTS PUBLICS	ATTRIBUTION 2018	Avances 2019
ECOLE SUPERIEURE D'ARTS DE LA REUNION	140 000 €	46 667 €
ECOLE SUPERIEURE NATIONALE D'ARCHITECTURE DE MONTPELLIER	60 000 €	20 000 €
TOTAUX	200 000 €	66 667 €

Article 2 : autorise le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer tout document correspondant.

.....
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h50.

LE MAIRE



